

Description de la formation :

L'objectif est de professionnaliser des étudiant(e)s souhaitant entrer dans la vie active à Bac +3, et apporter en formation continue à des personnels de nouvelles compétences dans le domaine de la biodiversité faune flore et la caractérisation des milieux aquatiques, des zones humides intracontinentales, des milieux terrestres ouverts.

La formation est ouverte en alternance (les temps académiques alternent avec les temps en entreprise). L'étudiant(e) doit proposer une entreprise ou une structure qui l'accepte sous contrat de professionnalisation ou sous contrat d'apprentissage.

- L'assistant ingénieur « espaces naturels » identifie et analyse la biodiversité (faune et flore).
- Il caractérise les milieux associés par des études physiques et chimiques, de l'échelle du relevé à celle du paysage.
- Il mobilise ses savoirs et applique ses savoir-faire à l'élaboration d'inventaires, d'études d'impacts et d'indices de qualité.

Public concerné :

- Tout étudiant de la Licence 'STS' mention Biologie disposant de 120 crédits (niveau L2 validé) et passionné de faune et de flore.
- Tout titulaire du BTS A 'GPN', du DEUG de biologie ou tout bénéficiaire de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) dans le domaine.
- Contrat de professionnalisation et autres contrats de formation (e.g. PFE, CIF,...)

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu avec rapports et soutenances pour le projet tuteuré et le stage en entreprise

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu avec rapports et soutenances pour le projet tuteuré et le stage en entreprise

Conditions d'accès :

Niveau de recrutement : BAC +2

Niveau de sortie : BAC +3

Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :

JEAN-PAUL LENA , 0472431298

SONIA CZARNES

Contact scolarité (inscription) :

Scolarité BIOSCIENCES : Scolarite.Biosciences@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

Service FOCAL Sciences - Cellule Alternance : alternance@univ-lyon1.fr , 04 72 43 14 49

Lieu principal d'enseignement :

- Villeurbanne - La Doua

Compétences attestées:

- Mobiliser les principes d'écologie, de biologie de la conservation, du droit de l'environnement et maîtriser les enjeux de la gestion des espaces naturels.
- Être capable de faire des mesures et analyses sur le terrain ou au laboratoire. Être autonome tant sur le plan technique qu'au niveau de la sécurité.
- Produire des documents écrits (notes de synthèse, rapports) et assurer des prestations orales de qualité (exposés,

animations de réunions).

| Poursuites d'études :

- Quoi ? Assistant ingénieur environnement - Assistant de chargé de mission - Chargé d'étude ou de projet - Eco-garde / Eco-interprète - Gestionnaire de site - Animateur nature
- Où ? Entreprises de l'environnement - Bureaux d'Etudes spécialisés - Collectivités territoriales - Parcs et Réserves Naturelles - Chambres d'agriculture - Laboratoires.